

Séance du 25 juin 2024

DCM N° 2024-37

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	25
Date de la convocation		
19/06/2024		
Date d'affichage		
26/06/2024		

L'an deux mil vingt-quatre

Et le vingt-cinq juin

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

20 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, CROCE AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, FABRIZY Bernard, BERTOLUCCI Marie Christine, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, CAMUZAT Alexandre, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, PORTA Marine, MARTEL Enzo.

5 Membres absents excusés (procurations) :

M. BIAGGINI Jean a donné procuration à MME ALBERTINI Francine
MME MALAFRONTÉ Christine a donné procuration à MME BERTOLUCCI Marie-Christine
MME UGOLINI Nuria a donné procuration à MME SIMONI PIACENTINI Céline
MME DARNAUD Laure a donné procuration à M. POZZO DI BORGO Louis
MME FICO Aurélie a donné procuration à M. MARTEL Enzo

4 Absents : MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, LECA Jean-Louis, NAPPO Michelle.

Madame LOMBARDO Florence est nommée secrétaire.

Objet de la délibération
Ouverture des sentiers
patrimoniaux
Plan de financement

Monsieur CASANOVA Jean-Pierre, conseiller municipal, expose :

VU le Code Général des Collectivité Territoriales,

VU la délibération n° 2021-82 du 16 novembre 2021 qui adopte l'opération « Ouverture d'un sentier patrimonial » pour un montant de 824 835 € H.T ainsi que le plan de financement ci-après :

	Taux	Financement Demandé
FEADER	40%	329 934 €
CDC	40%	329 934 €
Part Communale	20%	164 967 €
		Total : 824 835€

VU la délibération n° 2021-95-01 du 15 décembre 2021, qui adopte l'actualisation du plan de financement ci-dessus exposé comme suit :

	Taux	Financement Demandé
FEADER	50%	412 417.50 €
CDC	30%	247 450.50 €
Part Communale	20%	164 967 €
		Total : 824 835€

Attendu qu'il ressort suite à la procédure des marchés qu'une seconde actualisation est nécessaire car le montant de la dépense HT est ramené à 795 048.30 € soit - 29 786.70€.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée délibérante d'actualiser le plan de financement comme suit :

	Taux	Financement Demandé
FEADER	50%	397 524.15 €
CDC	30%	238 514.49 €
Part Communale	20%	159 009.66 €
		Total : 795 048.30 €

Où l'exposé de Monsieur CASANOVA Jean-Pierre et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

ADOPTE

Le nouveau plan de financement ci-dessus exposé pour un montant de dépense subventionnable de 795 048.30 € HT.

AUTORISE

Le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE
Michel SIMONNETRI

